NATIONS UNIES **E**

Conseil Économique et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.12/Q/GEO/1
21 mai 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES,
SOCIAUX ET CULTURELS
Groupe de travail de présession
17-21 mai 1999

APPLICATION DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Liste des points à traiter à l'occasion de l'examen du rapport initial de la Géorgie concernant les droits visés aux articles 1er à 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (E/1990/5/Add.37)

I. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

A. Territoire et population

1. Fournir les renseignements les plus récents sur le pays : territoire, répartition de la population par âge et par sexe ainsi que par origine nationale et ethnique; et statistiques sociales et économiques dénotant la situation actuelle en Géorgie (comme le PIB, le revenu par habitant, le salaire minimum, le taux d'inflation et le montant de la dette extérieure et intérieure).

B. Cadre juridique général de la protection des droits de l'homme

2. Fournir des renseignements sur le système actuel des organes d'État chargés de la protection des droits de l'homme.

3. Au paragraphe 4 du rapport, on peut lire que "La Cour suprême de Géorgie a reçu mission de veiller à ce que les tribunaux géorgiens appliquent effectivement les normes internationales des droits de l'homme". Qui adresse les recommandations dans ce sens à la Cour suprême et comment sont-elles adoptées ? Si possible, donner des exemples de jurisprudence, et préciser en particulier si le Pacte peut être invoqué directement devant les tribunaux géorgiens.

4. Au paragraphe 6 du rapport, il est dit que "[la Constitution] ne rejette pas les droits de l'homme et les droits civils généralement reconnus ainsi que les libertés et garanties qu'elle ne mentionne pas expressément". Comment est-il fait état de cette situation dans le texte de la Constitution et quels sont les droits de l'homme et les droits civils généralement reconnus dont il est question ?

5. Indiquer si la Géorgie entend ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ainsi que le Protocole de 1967 s'y rapportant.

6. Indiquer quelle est la position du Gouvernement à l'égard de la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme concernant l'élaboration d'un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

C. Informations concernant les droits énoncés dans le Pacte

7. Quelle est l'opinion du Gouvernement sur le rôle que jouent les ONG dans l'application du Pacte ?

8. Au paragraphe 4 du rapport, il est dit que "le Pacte n'a pas été distribué comme il se doit aux organes d'application des lois [et] aux instances juridictionnelles". La situation a-t-elle changé depuis la rédaction de ce rapport ?

II. POINTS RELATIFS AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PACTE (art. 1er à 5)

Article premier : Droit des peuples à l'autodétermination

9. Au paragraphe 25 du rapport, il est admis que "[l]'incertitude règne s'agissant des modalités de contact et de l'usage des langues des minorités dans les rapports avec les autorités dans les régions à fort peuplement minoritaire". De quel genre "d'incertitude" s'agit-il et comment le Gouvernement entend-il trouver une solution ?

10. Donner des renseignements sur la normalisation des relations de la Géorgie avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud et sur l'effet qu'elle a sur la jouissance par les populations respectives de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Article 2 : Non-discrimination

11. Au paragraphe 11 du rapport, il est dit que les étrangers vivant en Géorgie ne peuvent pas exercer certains emplois. Préciser les emplois dont il s'agit.

12. Indiquer comment les dispositions de la loi sur les personnes déplacées à l'intérieur du pays (1996) sont appliquées en ce qui concerne l'égalité d'accès à l'éducation, par exemple pour les Meskhètes ?

Article 3 : Égalité entre hommes et femmes

13. Que fait le Gouvernement géorgien pour s'attaquer au problème du chômage chez les femmes ?

14. Clarifier ce que signifient les "restrictions" s'agissant du travail des femmes, dont il est question au paragraphe 38 du rapport ?

III. POINTS RELATIFS À DES DROITS SPÉCIFIQUES RECONNUS PAR LE PACTE (art. 6 à 15)

Article 6 : Droit au travail

15. Fournir des données actualisées par sexe, par âge et par secteur économique sur l'évolution du chômage en Géorgie au cours des cinq dernières années.

16. Donner des détails sur la mise en place du programme public de création d'emplois évoquée au paragraphe 49.

Article 7 : Droit à des conditions de travail justes et favorables

17. Préciser quel est le salaire minimum, légal et effectif, et comment il évolue par rapport au coût de la vie.

18. Clarifier le sens du passage du paragraphe 55 selon lequel "La détermination de la rémunération des travailleurs du secteur financé par le budget est centralisée et tient compte de la rationalisation des recettes budgétaires". Quel impact a cette méthode sur les salaires réels des travailleurs du secteur public ?

19. Pourquoi le mécanisme de grille unique des salaires ne s'applique-t-il pas aux personnels des organes législatifs ou judiciaires ni aux forces armées (par. 54) ?

20. Comment les "Directives de base sur la réglementation des salaires, 1996-2000" (par. 56) sont-elles appliquées et qu'est-il advenu des instruments de réglementation visés aux paragraphes 56 et 64 ?

21. Fournir des informations actualisées sur les accidents de travail et sur les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer les conditions de travail.

Article 8 : Droits syndicaux

22. Expliquer quel est le statut juridique des syndicats de branches d'industrie et de l'Association des syndicats géorgiens. Y a-t-il une distinction en Géorgie entre syndicats d'État et syndicats indépendants ? L'Association des syndicats géorgiens est-elle membre de la Confédération internationale des syndicats libres (CISI) ?

23. La Géorgie a-t-elle adopté une loi régissant la procédure de règlement des conflits du travail ? Indiquer comment sont réglées les questions relatives à l'organisation de grèves en l'absence de réglementation juridique en la matière.

24. Quels sont les "facteurs objectifs et subjectifs", mentionnés au paragraphe 83, qui entravent la mise en oeuvre concrète des dispositions de loi se rapportant aux syndicats ?

Article 9 : Droit à la sécurité sociale

25. Expliquer pourquoi les familles nombreuses ou les mères isolées ne bénéficient pas de l'aide sociale à laquelle ont droit les familles, comme cela apparaît au paragraphe 102.

26. Comment se situe l'allocation chômage, mentionnée au paragraphe 107, par rapport au coût de la vie ?

Article 10 : Protection de la famille, de la mère et de l'enfant

27. Expliquer ce qui justifie l'abolition des allocations pour enfants, dont il est question aux paragraphes 100 et 143.

28. Décrire les mesures prises par l'État pour mettre fin à la discrimination exercée contre les femmes sur le marché du travail.

29. Que fait l'État en ce qui concerne la mendicité enfantine, l'abus de drogue chez les jeunes et la délinquance juvénile ?

30. Donner des précisions sur la mise en oeuvre du programme présidentiel "L'avenir de la Géorgie" mentionné au paragraphe 147.

Article 11 : Droit à un niveau de vie suffisant

31. Fournir des informations récentes sur l'inflation, le coût des soins de santé et l'augmentation des prix de détail.

32. Au paragraphe 154, il est dit que les revenus ont augmenté ces dernières années. Cette tendance se maintient-elle aujourd'hui ?

33. Fournir des statistiques permettant de comparer les prestations sociales visées au paragraphe 88 au coût de la vie.

34. Décrire la situation actuelle de l'approvisionnement alimentaire en Géorgie.

35. Donner des indications sur l'avancement de la réforme agraire en Géorgie et l'effet qu'elle a sur la production agricole.

36. Comment les programmes agricoles spécialisés évoqués au paragraphe 184 sont-ils mis à exécution ?

37. La Géorgie a-t-elle l'intention d'adopter une loi sur la restitution aux populations déplacées à l'intérieur du pays des logements qui ont été illégalement confisqués ?

38. Quelle est réellement la situation en ce qui concerne le logement et les expulsions forcées en Géorgie ?

Article 12 : Droit à la santé physique et mentale

39. Fournir des données actualisées sur la mortalité infantile.

40. Expliquer en quoi consiste la "politique nationale de médication" qui est actuellement appliquée en Géorgie.

41. Fournir des données actualisées sur les établissements et le personnel de santé disponibles.

Articles 13 et 14 : Droit à l'éducation

42. Fournir des statistiques comparées sur les dépenses de l'État dans le secteur de l'éducation depuis cinq ans.

43. Fournir des informations sur l'augmentation du nombre d'établissements scolaires privés et sur leur statut juridique comparé à celui des établissements publics.

44. Fournir des données actualisées sur la proportion des enfants qui abandonnent l'école.

45. Y a-t-il eu une amélioration en ce qui concerne "l'insuffisance dramatique de moyens matériels" dans le secteur de l'éducation ?

46. Fournir des données actualisées sur la situation financière des enseignants et du personnel des établissements d'enseignement supérieur.

Article 15 : Droit de participer à la vie culturelle

47. Quel pourcentage du budget national est alloué à la culture ?

48. Indiquer les progrès qui ont été faits dans l'examen du projet de loi sur la culture et des autres projets similaires dont il est question au paragraphe 300 du rapport.

49. Que fait le Gouvernement pour lutter contre les atteintes au droit d'auteur ?

50. Commenter les mesures que prend le Gouvernement afin de préserver l'héritage culturel et les langues des minorités ethniques.